

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

SEANCE DU MERCREDI 1° février 2017

L'an deux mil dix-sept et le 1° février, le Conseil Municipal des Jeunes, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence de Didier Vila et Solveig Louveau, les tuteurs

Etaient présents : Anaïs Brunet, Thibaut Aymes, Florent Gouasmia, Océane Vila, Maelys Akli , Christophe Collet , Gaetan Akli.

Absent non excusé : Maelys Peltier

Ordre du jour :

- Réponse au courrier reçu du COVALDEM11
- Press-book
- Préparatif voyage à Paris 22 et 23 février

1. Covaldem 11 :

Lecture à été faite de la réponse apportée au courrier reçu du Covaldem11. Cette lettre reprenant les réactions des conseillers enregistrées lors du CMJ de janvier dernier, dans lequel nous faisons état de notre totale insatisfaction sur les solutions proposées. Cependant, devant l'insistance du Président qui désire nous rencontrer, nous avons accepté de le recevoir le 1° mars à 18 heures à l'occasion de notre prochain CMJ.

2. Press-book :

Chaque conseiller a rédigé un résumé de son ressenti sur la période des 2 années de mandat : le motif de la candidature, les points positifs, ceux moins intéressants, ce qu'ils auraient aimé réaliser etc....

Cette fiche sera insérée dans le press-book que nous sommes en train de réaliser.

3. Voyage à Paris :

En présence de Mme le Maire, nous avons pris connaissance du programme de nos 2 journées dans la capitale. Un exemplaire de ce programme a été remis à chaque conseiller.

Nous avons récupéré une partie des **dossiers individuels pour ce voyage** : 4 sont complets , 4 autres ne nous sont pas encore parvenus ou sont incomplets (Maelys et Gaëtan A , Maelys P,Christophe)

Merci aux retardataires de les constituer **avant le 15 février** et de les amener en mairie comme demandé .

Rappel des pièces à fournir :

- Photocopie de CNI (original à donner au conseiller pour le voyage)
- Photocopie carte vitale
- Photocopie attestation assurance responsabilité civile
- Photocopie attestation assurance complémentaire
- Autorisation écrite des parents

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h30.

Le prochain C.M.J. aura lieu le

Mercredi 1^{er} mars 2017 à 17h15